POINT D'ÉTAPE DU NPNRU DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Vaulx-en-Velin Grappinière, aire de jeux devant la résidence AFL

Vaulx-en-Velin, mail urbain rue Rabelais

Mermoz, vue Est-Ouest *© Hubert Canet - R-TILT (photo originale), Asylum et TraitClair (image 3D)*

Le Mail Narvik et l'école Pasteur *© Groupement Dumetier Design, perspective Yam Studio*

DOSSIER DE PRESSE DU 4 MARS 2019

SOMMAIRE

1. **La Métropole de Lyon, un acteur historique dans le domaine du renouvellement urbain** **4**
   - **Bilan du PNRU 1**

2. **NPNRU : Une ambition renouvelée sur 14 sites de la Métropole de Lyon**
   - **Un enjeu de cohésion sociale et solidarité territoriale** **6**
   - **Mobilisation de l'ensemble des politiques publiques** **8**
   - **État d'avancement** **12**

3. **Huit projets de site déjà définis**
   - **Les projets sur les sites d'intérêt national** **16**
   - **Les projets sur les sites d'intérêt régional** **22**

LA MÉTROPOLE DE LYON : UN ACTEUR HISTORIQUE DANS LE DOMAINE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Depuis les années 1980, le Grand Lyon, a engagé avec les communes concernées une stratégie de reconquête des secteurs en difficulté dans un partenariat associant notamment l'État, les organismes HLM et la Région.

À l'échelle de l'agglomération, la politique de la ville contractualisée avec l'État au travers du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé en 2007, conjuguée avec les politiques locales a permis d'améliorer significativement la situation des quartiers en difficulté. Les transformations les plus marquantes ont été réalisées dans le cadre du premier Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU1) signé en 2004 pour 14 sites répartis sur 10 communes du territoire métropolitain.

Bilan du PNRU 1 en quelques chiffres

- **12 conventions locales sur 14 sites, 10 communes**
  - Lyon 9ème – la Duchère
  - Rillieux-la-Pape – Ville Nouvelle
  - Vaulx-en-Velin – Grande Ile
  - Vénissieux – les Minguettes et Max Barel
  - Bron - Parilly et Terraillon
  - Fontaines-sur-Saône – La Norenchal
  - Givors – les Vernes et le centre-ville
  - Lyon 8ème – Mermoz nord
  - Saint Fons – Arsenal Carnot – Parmentier
  - Saint Priest – centre
  - Villeurbanne – îlot de la Poudrette

- **Un programme ambitieux** :
  - 6 295 logements sociaux démolis dans les sites
  - 5 766 reconstruits dans l'agglomération
  - 8 148 logements sociaux réhabilités
  - 4 000 logements libres créés
  - Des lignes de tramway créées avec le T4 vers Vénissieux, le T2 vers Bron et St Priest, ou le renforcement du C2 vers Rillieux-la-Pape

- Plusieurs grands équipements portés par les communes : extension du Planétarium de Vaulx-en-Velin, création d'une halle d'athlétisme à La Duchère, Centre Chorégraphique National à Rillieux-la-Pape …
- Un important programme d'équipements de proximité (MJC, groupes scolaires, centre de santé, gymnases, centres sociaux, école de musique …)
- 1 convention habitat d'agglomération
- 8 ZAC : Hôtel de ville à Fontaines, Grappinière et Hôtel de ville à Vaulx-en-Velin, Vénissy, Amstrong à Vénissieux, La Duchère le Plateau, Bron-Terraillon, Lyon Mermoz nord, Triangle à Saint Priest – Près de 450 M€

- **Coût total du programme : 1,4Mds€**, répartis comme suit :
  - Bailleurs : 470,9 M€
  - ANRU : 316,8 M€
  - Grand Lyon : 201,3 M€
  - Communes : 123,2 M€
  - Département : 108,4 M€
  - Région : 68 M€

NPNRU : UNE AMBITION RENOUVELÉE

Un enjeu de cohésion sociale et solidarité territoriale

Aujourd'hui 23 communes[1] sont concernées par la politique de la ville :

- **37 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, 160 000 habitants concentrés dans la 1ère couronne Est de l'agglomération
- **29 Quartiers « en veille active » (QVA)**
- **20% de la population de la Métropole en QPV et QVA**

Ces quartiers se distinguent par des difficultés plus marquées que dans le reste de la Métropole de Lyon, à titre d'exemple :

Un **chômage** deux à trois fois supérieur dans les QPV : 27% / 13% dans la Métropole
Trois fois plus de **bénéficiaires du RSA** dans les QPV : 20% / 8% dans la Métropole
Près de la moitié les logements sociaux de la Métropole de Lyon est située dans les quartiers de la politique de la ville.
Deux fois plus d'élèves boursiers que dans la Métropole : 59% contre 28% ; **un taux de réussite au brevet de 81% en moyenne** contre 88% sur la Métropole de Lyon, qui baisse jusque 66% dans certains établissements.

Afin de poursuivre et amplifier la transformation urbaine de ces sites, **la Métropole de Lyon s'est fortement impliquée dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)**. Ce nouveau programme vise à poursuivre le travail engagé, en concentrant l'effort public sur les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants.
Après une phase de conception des projets au titre du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain, le NPNRU est rentré dans sa phase de concrétisation.

Sur le territoire métropolitain 14 quartiers sont inscrits au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), localisés sur neuf communes (et deux arrondissements de Lyon, le 8ème et le 9ème arrondissement) et représente près de 8% de la population de la Métropole de Lyon.

[1] Bron, Caluire, Décines, Ecully, Feyzin, Fontaines-sur-Saône, Irigny, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux-la-Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Vernaison

8 <u>sites d'intérêt national</u>

- Bron Parilly
- Bron Vaulx-en-Velin Terraillon Chenier
- Lyon 9ème Duchère
- Rillieux la Pape Ville Nouvelle
- Vaulx-en-Velin Grande Île
- Vénissieux / Saint-Fons Minguettes / Clochettes
- Villeurbanne Les Buers Nord
- Villeurbanne Saint Jean

6 <u>sites d'intérêt régional</u>

- Givors Les Vernes
- Givors Centre-Ville
- Lyon 8ème LangletSanty
- Lyon 8ème Mermoz Sud
- Saint Fons Arsenal CarnotParmentier
- Saint Priest Bellevue

Mobilisation de l'ensemble des politiques publiques de la Métropole

La politique de rénovation urbaine, conjuguée avec les politiques portées par la Métropole en collaboration avec les communes, a permis d'améliorer la situation de nombreux quartiers en difficulté. Dans le prolongement du premier programme national de renouvellement urbain (PNRU1), la Métropole de Lyon mobilise l'ensemble de ses politiques publiques afin de poursuivre l'objectif de solidarité territoriale entre le territoire métropolitain et ces 14 quartiers.

La stratégie de renouvellement urbain de La Métropole de Lyon vise 7 objectifs essentiels pour ces quartiers :

- Poursuivre le désenclavement et l'ouverture des quartiers sur leur environnement
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Produire une offre de logement attractive pour tous
- Promouvoir une ville durable pour une transition écologique des quartiers
- Développer l'activité économique et commerciale
- Promouvoir les quartiers dans l'agglomération par une démarche de marketing territorial
- Co-construire les projets avec les habitants

Le développement massif des transports en commun a permis de désenclaver bon nombre de ces quartiers, effaçant les barrières spatiales et la logique de ségrégation.

En partenariat avec le Sytral, la Métropole poursuit l'effort d'amélioration de la desserte en transports en commun avec le déploiement du C3 en site propre, ou encore avec l'arrivée du tramway T6 aux hôpitaux Est en 2019.

Un processus d'études qui allie analyse prospective ciblée sur des points clé et définition opérationnelle des projets de site, a été mis en œuvre. Ainsi, deux études prospectives ont été réalisées par le Sytral sur les secteurs de St Fons et Grande Ile où les enjeux de désenclavement sont constitutifs d'un projet de développement.

Le traitement des agrafes urbaines est également essentiel dans l'optique de rattacher ces quartiers. Ainsi deux études urbaines stratégiques ont été mises en œuvre sur les secteurs d'agrafe que sont Bron Parilly et Saint Fons Nord. **Les opérations de démolition** de certaines barres ont également été ciblées afin **d'ouvrir ces quartiers** à leurs environnements immédiats (comme l'UC1 à Bron, les barres 520 et 530 à La Duchère, Monmousseau à Vénissieux…).

L'action volontariste de la Métropole de Lyon, des communes et de ses partenaires se traduit également par **la création d'équipements et d'espaces publics**, faisant entrer la notion de « qualité de vie » dans ces quartiers. L'amélioration du cadre de vie des habitants passe en effet par un important programme d'équipements de proximité (groupes scolaires, centres sociaux, …) porté par les communes en cohérence avec les opérations d'aménagement portées par la Métropole.

Les quartiers métropolitains concernés par cette politique de renouvellement urbain participent également fortement à la réalisation de l'objectif majeur de développer **une métropole durable dans l'optique d'une transition écologique** avec la création d'éco quartiers ou la végétalisation des quartiers. Le développement de la nature en ville est un des axes forts du PLUH et des projets de renouvellement urbain portés par la Métropole.

Parc du Vallon, Lyon La Duchère

Le Projet Lyon-La Duchère vient d'ailleurs de se voir attribuer par le Ministère de la Cohésion des Territoires le *label EcoQuartier étape 4* qui récompense le travail d'évaluation mené sur le volet de la qualité environnementale par les habitants avec le Conseil citoyen. Il est un encouragement pour les partenaires à poursuivre ces démarches sur les secteurs Sauvegarde et Château dans le cadre du NPNRU. Le parc du Vallon est l'une des réalisations exemplaires de la démarche ÉcoQuartier à la Duchère qui reconnecte la ville à la nature. Comptant parmi les 14 parcs emblématiques de la Métropole Lyon, il est le 4e parc de la Ville de Lyon par sa taille : 11 hectares de verdure. Ce parc a obtenu la victoire d'or au Victoires du paysage attribuée par Val'hor. Le projet urbain dans son ensemble a voulu valoriser le parc, et créer ainsi grâce à lui une liaison avec Vaise et Ecully et faire rentrer le parc au cœur du quartier.

Dans le cadre du NPNRU de nouveaux éco-quartiers sont en réflexion, comme le quartier Carnot-Parmentier à St Fons ou le Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin.

En matière d'habitat, la Métropole de Lyon développe dans les sites du NPNRU une offre de logements attractive pour tous**.** La diversité de l'habitat recherchée se traduit par une **mixité de l'offre avec des logements** neufs construits en locatif ou en accession, en proposant des gammes différentes (logements abordables, intermédiaires), et en ciblant certains publics (salariés, étudiants, seniors,...). Dans le même temps, les logements sociaux démolis dans ces quartiers sont reconstitués dans l'ensemble de l'agglomération concourant ainsi à l'objectif inscrit dans le PLUH de rééquilibrage territorial de l'offre de logement social dans la Métropole.

Ce rééquilibrage se traduit dans les chiffres. Entre 2001 et 2017, les taux SRU du Centre et de l'Ouest de l'agglomération ont progressé, respectivement +2,48 et +2,21 points, alors que dans le même temps celui du secteur Est qui concentre les grands ensembles de logement social a reculé de -2,14 points.

Par ailleurs, la Métropole de Lyon engage une démarche d'accompagnement des nouvelles copropriétés créées dans les opérations de renouvellement urbain afin de faciliter notamment la mise en place des modalités de gestion de ces copropriétés et l'implication des copropriétaires dans ces instances.

En matière de développement économique, l'objectif est d'amplifier la dimension économique des projets de site dès que cela est possible, de trouver des modalités de réalisation d'opérations d'immobilier à vocation économique. Le positionnement économique de chacun des 14 sites en renouvellement urbain a été examiné et les liens possibles avec le schéma de développement économique de la Métropole de Lyon. Un pilotage d'agglomération est assuré sur ces sujets.

L'étude de positionnement économique de la Grande Ile par exemple a démontré le potentiel économique de ce site et son attractivité pour les entreprises, à la condition de définir une identité économique claire, innovante et ambitieuse. Il ne s'agit donc pas seulement de réaliser des locaux d'activités mais de les intégrer pleinement à une nouvelle image du territoire, un « éco-système » local disposant de ressources et d'outils (notamment numériques), de services (maison de la création d'activités) et de savoirs-faire dans le domaine du bâtiment et de la construction. Cette filière est particulièrement impactée par les enjeux du numérique, des matériaux innovants et durables, des nouveaux procédés de construction ou encore des nouvelles formes d'organisation et de réponse à la commande publique ou privée. Le territoire pourrait jouer un rôle « d'incubateur » et de « facilitateur » pour l'ensemble des artisans et TPE/PME intervenant dans cette filière. Des acteurs économiques motivés, aux laboratoires impliqués dans la ville en passant par la présence des grandes écoles et des lycées, la commune de Vaulx-en-Velin possède tous les éléments nécessaires au rassemblement d'acteurs autour de la construction de la ville de demain. La candidature au label « campus des métiers et des qualifications : travaux publics et architecture : transitions énergétiques et numériques » l'atteste. Pour les entreprises, il s'agit d'en tirer un bénéfice économique, pour les laboratoires et les écoles, l'implication concerne surtout la recherche et la formation et pour la population le principal objectif est l'emploi et la qualification. La mise en œuvre de la ZAC du Mas du Taureau a vocation à participer à la mise en œuvre de cette ambition, notamment au travers de la programmation dédiée à l'immobilier d'entreprise.

La Duchère à Lyon et Givors accueilleront deux des 3 pôles entrepreneuriaux (avec Neuville sur Saône) que crée la Métropole afin de permettre aux entrepreneurs d'être accompagnés tout au long de leur projet, de l'incubation à son développement.

Pôle entrepreneurial de Givors

Pôle entrepreneurial de La Duchère

L'enjeu du renouvellement urbain doit également prendre en compte **la nécessité de redynamiser l'offre commerciale de ces quartiers**. C'est pourquoi se développent des programmations de rez-de-chaussée commerciaux et d'immobilier à vocation économique intégrées dans les opérations d'aménagement. C'est un travail fin mis en œuvre en partenariat avec les communes pour maintenir ou renforcer les commerces de proximité : à Rillieux-la-Pape le secteur du Bottet accueillera notamment un nouveau supermarché, à Saint Priest dans le quartier de Bellevue des nouveaux locaux commerciaux seront proposés.

Pour valoriser les quartiers, la Métropole de Lyon engage progressivement une démarche sur les sites en lien étroit avec chaque commune. Il s'agit de conduire, avec l'ensemble des partenaires des territoires, un travail de marketing territorial en vue de satisfaire davantage les habitants qui y vivent, premiers vecteurs de l'image de leur quartier, et de rendre les quartiers plus attractifs auprès de nouvelles populations. Une première expérimentation a été conduite sur Bron Terraillon en 2018, deux démarches sont en cours sur la Ville Nouvelle de Rillieux la Pape et sur le quartier de Parilly à Bron.

La concertation avec les habitants fait partie intégrante de ce programme de renouvellement urbain. En impliquant les habitants des quartiers via les conseils citoyens au niveau local.

L'avancement du NPNRU

L'ambition portée par la Métropole de Lyon, les Communes et les bailleurs concernés, pour le NPNRU se décline au travers du programme d'intervention sur l'ensemble des 14 sites :

- Près de 5 000 logements sociaux à démolir dans les sites (dont **1 629 inscrits dans le protocole de préfiguration**) et à reconstituer dans l'agglomération avec un enjeu de rééquilibrage territorial
- 8 200 logements sociaux à réhabiliter
- 20 opérations d'aménagement maîtrisées par la Métropole, dont une dizaine de Zones d'Aménagement Concertées comme la ZAC du Mas du Taureau ou la ZAC Mermoz Sud
- La production dans les sites :
    - Plus de 8 300 logements neufs produits dont un potentiel de 2 000 qui pourraient être mis en œuvre par Foncière Logement
    - 56 200 m² à vocation économique (commerces, tertiaire, formation)
- Un important programme d'équipements de proximité (groupes scolaires, centres sociaux, des espaces dédiés à la vie associative, une maison de santé, des équipements sportifs, une médiathèque à Vaulx-en-Velin, un cinéma…).

Depuis janvier 2016, date de la validation par l'ANRU du protocole de préfiguration de la Métropole de Lyon, **une première phase de mise en œuvre du NPNRU a été engagée. Soit un premier programme d'investissements de près de 132 M€ subventionné par l'ANRU à hauteur de 58,7 M€ (35,6 M€ de subventions et 23,1 M€ de prêts).**

La Métropole, les communes, les bailleurs sociaux, en articulation avec l'ensemble des partenaires du NPNRU, se sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette première phase du NPNRU et la finalisation des projets de renouvellement urbain de chacun des 14 sites ainsi que des programmes opérationnels.

Sur huit sites, des opérations de réhabilitation ou de démolition ont été lancées et à l'échelle de la Métropole, la reconstitution de l'offre de logement social démolie a démarré.

Les chiffres clés du protocole de préfiguration :

- **Démolition prévue de 1 629 logements sociaux**
    - 856 en opérations urgentes pré conventionnées.
    - 773 en opérations autorisées à démarrer de manière anticipée. Ces opérations ne sont pas encore financées par l'ANRU ; les bailleurs ont une autorisation de démarrage qui a permis de démarrer le relogement des ménages.

- **Réhabilitation prévue de 1 114 logements sociaux, dont 650 sont en travaux ou déjà réhabilités à fin 2018**
    - 982 en opérations urgentes pré conventionnées.
    - 132 en opérations autorisées à démarrer de manière anticipée pour permettre aux bailleurs d'affiner la faisabilité technique des opérations.
- **La reconstitution de 285 logements sociaux** correspondant au tiers des 856 démolitions urgentes.

Les bailleurs sociaux et la Métropole de Lyon se mobilisent pour reconstituer l'offre démolie.

Les bailleurs sociaux ont également engagé les onze opérations de réhabilitation prévues (opérations urgentes et en démarrage anticipé). 650 logements sont en travaux ou réhabilités à fin 2018. Une opération est terminée, sur le quartier de la Grande Ile (résidence Pilat, propriété d'Est Métropole Habitat – 128 logements). **Ces opérations révèlent une ambition forte, notamment en matière de prise en compte des enjeux énergétiques**.

L'ensemble de ce travail s'appuie sur **une gouvernance historique forte, incarnée notamment par un binôme Vice-Président de la Métropole de Lyon – Maire de la commune pour piloter les instances de décisions de chaque projet de site**. Cette gouvernance associe localement l'ensemble des partenaires institutionnels et les conseils citoyens. Par ailleurs, afin d'assurer une information des habitants, une réunion publique d'ouverture de la concertation sur le projet de renouvellement urbain s'est tenue en présence du Vice-Président de la Métropole et du Maire sur chaque quartier.

L'Accompagnement des opérations de démolition

Pour chaque opération de démolition, une attention toute particulière est portée sur l'accompagnement du relogement par les bailleurs, au plus près des habitants. Les modalités et les principes ont été redéfinis en amont à l'échelle de la Métropole avec l'ensemble des partenaires et les associations de locataires dans le cadre de la charte de relogement.

Ce processus de relogement démarre par un diagnostic réalisé auprès de chaque ménage pour connaître les souhaits, les besoins et la globalité de la situation du ménage. Le diagnostic est lancé lors d'une réunion d'information organisée par le bailleur avec l'ensemble des locataires, en présence du Maire de la commune concernée et le Vice-Président de la Métropole en charge de l'urbanisme. Cette réunion permet d'expliquer le processus et de présenter aux locataires leurs interlocuteurs. Les opérations de relogement sont suivies très régulièrement avec l'ensemble des partenaires locaux. À fin 2018, plus de 1280 ménages ont déjà été relogés. Plus de 1000 logements devraient entrer en phase de démolition au cours de l'année 2019 sous réserve de finalisation des derniers relogements.

De premiers enseignements pour le relogement : plus de 50% des ménages ont été relogés en dehors d'un quartier de la politique de la ville, plus de 50% des ménages ont été relogés dans des logements neufs ou récemment réhabilité.

Mise en place d'un accompagnement personnalisé tout au long du relogement par des équipes dédiées : une enquête auprès des ménages relogés a démontré que 96% des locataires de Parilly Bron se sont sentis bien accompagnés, 92% des locataires de Carnot Parmentier à Saint Fons qualifient l'état ainsi que la taille de leur nouveau logement comme satisfaisant, voire très satisfaisant, 86% des ménages estiment que leur relogement a été bénéfique.

Des projets de site en cours de définitions avec les acteurs locaux

Février 2019 : 8 projets présentés à l'ANRU pour un investissement prévisionnel de plus d'un milliard d'euro un concours financier (subventions + prêts) de l'ANRU de près de 305M€ pour un montant de projet initialement déposé de 1,122M€ et un concours financiers ANRU sollicité de 390M€

- 8 dossiers de présentation des projets ont été déposés à l'ANRU: Mermoz et Langlet-Santy – Lyon 8ème, Arsenal Carnot-Parmentier à Saint Fons, Buers à Villeurbanne, Bellevue à St Priest, Grand Ile à Vaulx-en-Velin, la Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape et Bron Terraillon
- Sur ces sites, les grands éléments de programme sont :
    - Plus de 2 100 démolitions de logements sociaux
    - Près de 5 000 réhabilitations de logements sociaux
    - La création de près de 3 000 logements neufs privés.

- Un contrat d'agglomération qui pose les ambitions métropolitaines notamment en matière de rééquilibrage de l'offre de logement social
- L'objectif à fin 2019 est d'avoir présenté à l'ANRU l'ensemble des projets et dossiers de site et obtenu validation de ses concours financiers.

LES OPÉRATIONS SUR LES SITES D'INTÉRÊT NATIONAL

RILLIEUX-LA-PAPE VILLE NOUVELLE :
Rattacher la ville nouvelle au reste de la ville, conforter sa vocation résidentielle et affirmer le Bottet élargi comme centre-ville

La ville nouvelle de Rillieux-la-Pape représente 50% de la population totale de la ville. Construit entre 1950 et 1970, ce secteur classé en QPV abrite 15 000 habitants dans 6 158 logements dont 71% sont des logements sociaux. Il s'agit d'un parc social vieillissant qui pourtant, connaît peu de vacance. Le revenu annuel médian y est légèrement supérieur à 11 000 €. Plusieurs quartiers composent cette ville nouvelle et chacun dispose d'une identité forte. Le quartier des Alagniers est composé exclusivement de logements sociaux. Les quartiers de Semailles et Velette présentent une mixité d'habitat plus importante.

La 1ère phase du PRU a permis un investissement global de 75 M € dont 15 M € financés par l'ANRU. L'intervention s'est concentrée sur la partie Est de la Ville Nouvelle (Semailles et Velette). Le travail engagé doit se poursuivre autour de l'idée de centralité de Rillieux-la-Pape et de la poursuite des interventions sur les secteurs du Bottet et sur la Velette.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition de rattacher la ville nouvelle au reste de la ville, d'affirmer le Bottet comme le centre-ville de Rillieux-la-Pape et de diversifier l'habitat pour réduire la part de logement social dans l'ensemble des quartiers de la ville nouvelle. Le renouvellement urbain du secteur des Alagniers est aussi une priorité car il souffre d'un fort enclavement, la population présente est très paupérisée.

Le NPNRU s'intègre dans le projet stratégique de la ville en plaçant les nouvelles opérations de renouvellement urbain autour d'un parc public linéaire de cœur de ville. Le projet veille à assurer la cohérence des différentes opérations engagées sur l'ensemble de la ville nouvelle et de créer les conditions d'accroche des différentes entités urbaines de la commune de Rillieux-la-Pape, ainsi que la diversification de l'offre de logements. 3 sites à enjeu sont particulièrement visés par le NPNRU :

- **Le centre-ville élargi** avec l'affirmation de la centralité du Bottet et la liaison forte et attractive entre le centre-ville, Rillieux-village et le pôle administratif autour du parc urbain linéaire assurant l'accroche du nord de la ville nouvelle avec tous les autres secteurs de la ville ;
- **Achever les transformations de la partie Est de la Ville Nouvelle,** finaliser le renouvellement conduit dans le PNRU 1
- **La transformation du secteur Alagniers / Mont Blanc** par des démolitions, des actions de désenclavement, de diversification de l'offre d'habitat et d'amélioration du parc existant, le maintien des équipements et services publics.

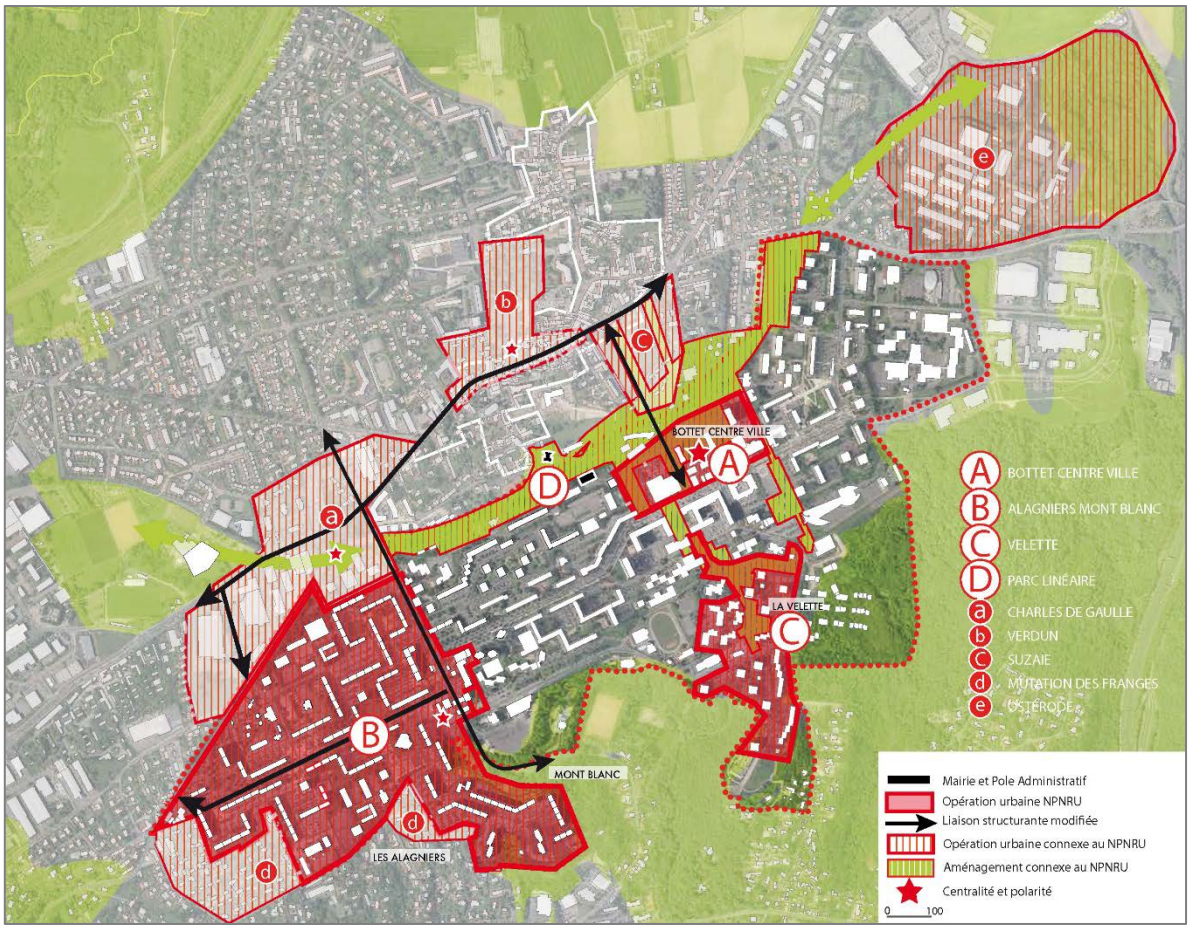

Chiffres-clés du projet Rillieux-la-Pape – Ville Nouvelle :

Une requalification et diversification des logements

- **603** | **logements sociaux démolis** passage de 81% à 68% de LLS
- **1 864** | **logements sociaux requalifiés**
- **1 155** | **logements sociaux**
- **1 190** | **logements neufs construits**

Des aménagements de qualité

des espaces publics réaménagés : 74 000 m²
voiries nouvelles, aménagements de cœur d'ilot, parc

Une programmation d'équipements ciblée

9 | **équipements programmés :**
Extension et redéploiement de groupes scolaires (Alagniers, Semailles, Velette, Mont-Blanc), gymnase, pôle administratif, agrandissement de la pépinière d'entreprises, …

Coût prévisionnel du projet

293,8 M€

104 M€
40,8 M€ *prêts*
63,8 M€ *subventions*

Contribution ANRU sollicitée, en cours d'arbitrage
dont 11,5M€ accordés au titre du protocole

VAULX-EN-VELIN GRANDE ILE :
Un territoire à fort potentiel de développement

Le secteur de la Grande Ile est situé sur deux communes limitrophes, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Il figure comme un des pôles majeurs de développement de l'agglomération et a capacité à accueillir le développement résidentiel et une mixité de fonctions urbaines, notamment économiques.

A Vaulx-en-Velin, le quartier Grande Ile compte 21 830 habitants ce qui représente 50% des habitants de la ville. Ils vivent dans 7 845 logements dont 75% sont des logements sociaux. Le taux de chômage est de 21% de la population active et près de 40% des plus de 15 ans sortent du système scolaire sans diplôme.

La 1ère phase du PRU a permis de renouveler le centre-ville du quartier Grappinière à Vaulx-en-Velin, d'étendre le Planétarium, équipement structurant, et de mettre en œuvre une diversification de l'habitat grâce à des démolitions qui ont préparé le projet du Mas du Taureau.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition de porter un projet d'ensemble cohérent pour finaliser et renforcer la transformation urbaine de la Grande Ile. Ce site est en situation d'enclavement du fait de coupures physiques importantes et les indicateurs sociaux sont préoccupants. Cependant, il bénéficie également d'atouts non négligeables : Grand Parc, plaine agricole, desserte routière. Plusieurs enjeux sont poursuivis par le NPNRU : maintien des commerces dans les quartiers, production d'une offre de logement social en dehors des sites de renouvellement urbain, production maitrisée, diversification de la population, attrait de jeunes actifs, liaison forte de TC, diversifier les fonctions et usages …

Ce projet nécessite également la réalisation d'équipements publics visant l'excellence et la qualité pour tous les Vaudais qui devront précéder la construction de la ville de demain afin de permettre l'accueil et le maintien de nouvelles familles. Il s'agit également d'affirmer le continuum universitaire, de conforter le développement économique et de créer un îlot formation. Cette ambition s'accompagne par la réalisation d'un maillage urbain et d'aménagements de qualité notamment sur le cœur de projet qu'est la ZAC du Mas du Taureau.

Pour cela, le renouvellement urbain est appréhendé comme partie intégrante d'un projet de cohésion sociale pour la ville intégrant la dimension économique et des équipements de réussite et d'excellence pour sortir définitivement de l'exception. C'est pourquoi le nouveau projet de renouvellement urbain de la Grande Ile a pour objectif d'être un projet à la bonne échelle, cohérent et inclusif, et suffisamment ambitieux pour renverser définitivement l'image héritée de la ZUP des années 70. Cela passera nécessairement par un meilleur arrimage à la Métropole, une intervention forte et massive sur le Mas du Taureau qui cristallise les problématiques et l'image négative de la Ville, une meilleure mixité sociale et une offre d'équipements publics plus qualitative. La poursuite du renouvellement urbain sur ces bases, avec un volet économique fort et pleinement intégré au tissu urbain, est fortement attendue

par les habitants. Les différentes consultations conduites pendant le temps du protocole ont confirmé l'implication citoyenne et l'importance que le projet se poursuive pour ne pas laisser un sentiment d'inachevé ou pire, d'abandon.

Sur le cœur de projet la Métropole de Lyon réalise un éco quartier.

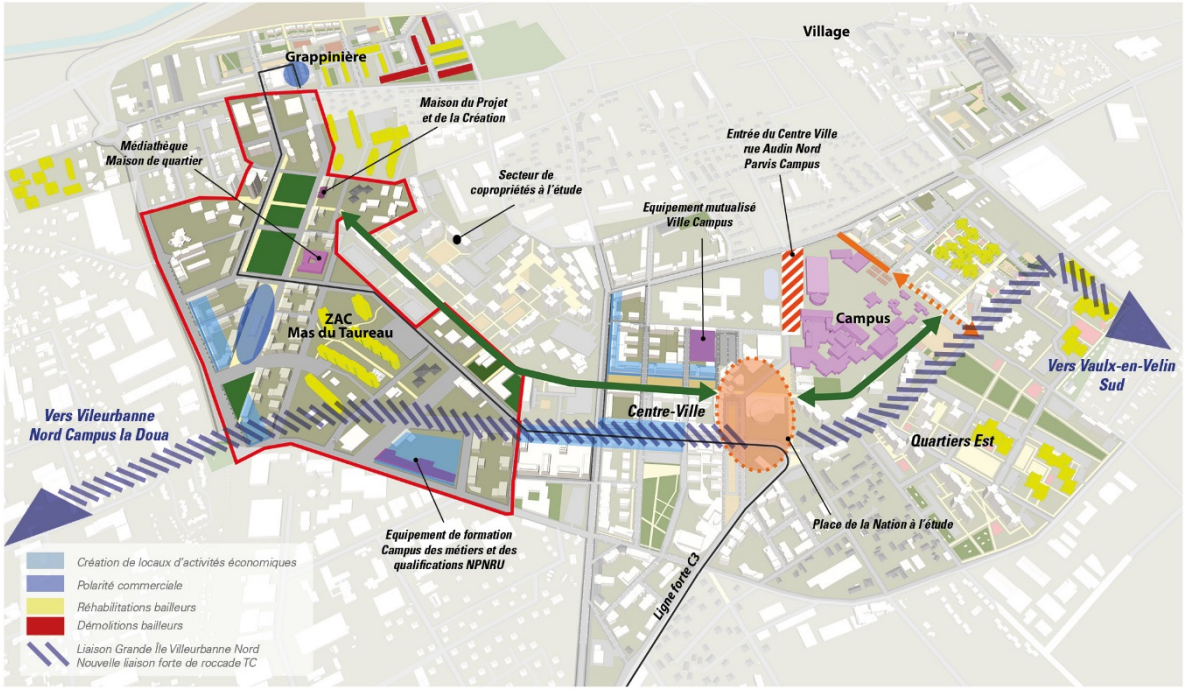

Chiffres-clés du projet Vaulx-en-Velin – Grande-Ile

Une requalification et diversification des logements

- **437** | **Logements sociaux démolis** Passage de 77% à 51% de LLS
- **1 609** | **Logements sociaux réhabilités**
- **1 082** | **Logements sociaux résidentialisés** avec des aménagements d'espaces extérieurs
- **1 460** | **Logements neufs privés construits en QPV,**

Des aménagements d'ensemble

- **2** | **Écoquartier (Grappinière 2)**
- **5** | **Opérations d'espaces publics structurants** (promenade Lénine, rues Onchères, Audin, Noirettes, …)

Une diversification des fonctions

- **25 000 m² dédiés à l'activité économique**
- **1** | **Maison du projet et de la Création d'activité**
- **1** | **Halle de marché couverte**

Une programmation d'équipements

- **7** | **Équipements de proximité** (écoles, équipements sportifs, crèche, centres sociaux)
- **2** | **Équipements innovants et de rayonnement**

Coût prévisionnel du projet

277,7 M€

89,97 M€ — Contribution ANRU attendue, en cours d'arbitrage dont 5,6 M€ accordés au titre du protocole

65,69 M€ *subventions* — *24,28 M€* *prêts*

VILLEURBANNE BUERS NORD :
Un quartier mieux intégré

Le quartier des Buers Nord de Villeurbanne est situé en entrée nord-est de la commune, à l'ouest du boulevard Laurent Bonnevay. Cette situation est stratégique mais les contraintes y sont très fortes et ce quartier subit de très importantes nuisances liées à la proximité des infrastructures routières et autoroutières. Ces infrastructures routières entraînent des phénomènes d'enclavement accentués par la faiblesse de la desserte de transports en commun.

Dans le quartier des Buers Nord, les 1 950 personnes concernées par le projet de rénovation urbaine vivent avec un revenu annuel médian de 8 700 € et près de 30% des ménages perçoivent une allocation chômage. Le parc social représente 1 000 logements répartis en 5 résidences.

Le quartier des Buers s'inscrit dans les dynamiques de développement de l'Est villeurbannais avec une bonne desserte (A42 et périphérique), la proximité de pôles économiques et de zones d'emploi (DOUA, secteur Saint-Jean) et une dynamique résidentielle portée par un ensemble de projet autour de la rue du 8 mai 1945. Au sein du grand quartier des Buers (au-delà l'opération NPNRU proprement dite), une opération d'aménagement levier, le Terrain des Sœurs, verra à l'horizon 2020-2021 la construction de 400 logements neufs, un parc public, un pôle petite enfance et de nouveaux commerces. Tirant parti de la localisation et de la desserte, d'autres projets immobiliers se développent. En parallèle, des réhabilitations ont vu le jour, notamment les résidences de la Boube et Pélisson et le groupe scolaire Jean Moulin.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition d'inscrire le quartier Buers nord dans la dynamique d'évolution positive du quartier des Buers afin d'éviter son décrochage. Pour cela, le projet vise la restructuration des espaces publics avec la requalification de la rue du 8 mai 1945 et de la place des Buers, ainsi que la création d'une voie circulée et d'une promenade piétonne. Il recherche également le développement de nouvelles fonctions avec la création d'un programme économique mixte d'environ 5000 m² à l'emplacement des 100 logements démolis de Croix-Luizet. Afin de diversifier l'habitat tout en conservant une offre de logements abordables, de nouveaux programmes de logements seront réalisés (locatifs, accession abordable et adaptés au vieillissement). Un vaste programme de réhabilitation et de résidentialisation sur près de 500 logements sociaux sera opéré. Enfin, les équipements seront repositionnés pour une meilleure lisibilité et accessibilité des services.

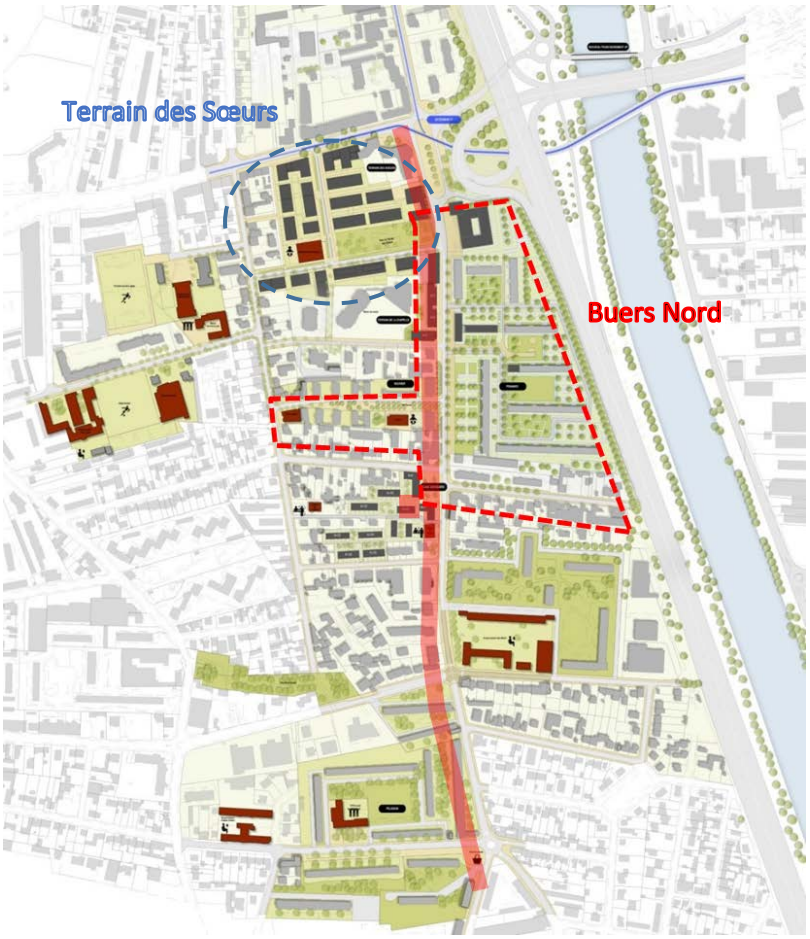

Chiffres-clés du projet Villeurbanne – Les Buers

Une requalification et diversification des logements

- **150** | **logements démolis** passage de 100% à 81% de LLS
- **497** | **logements réhabilités (BBC rénovation) et résidentialisés**
- **115** | **logements neufs construits**

Des aménagements de qualité

des espaces publics aménagés circulations, ouvertures, espaces de proximité et espaces publics

Une diversification des fonctions

1 | **programme économique mixte**

Une programmation d'équipements ciblée

3 | **équipements : maison de services publics, passage 33, point contact d'EMH**

Une approche sensible des questions de santé

La santé des habitants en fil conducteur du projet
L'amélioration de la qualité de l'air intérieur (système innovant de ventilation), une réhabilitation BEPOS… dans le cadre d'un programme d'investissement d'avenir PIA de l'ANRU.

Coût du projet

93,8 M€

25 M€ Contribution ANRU *Subventions + prêts*

LES OPERATIONS SUR LES SITES D'INTERET REGIONAL

LYON (8E) MERMOZ SUD :
Conforter le caractère résidentiel du quartier

Le quartier Mermoz représente la porte d'entrée Est de l'agglomération lyonnaise. La démolition de l'autopont et l'aménagement de l'avenue Mermoz ont rendu possible la requalification urbaine de Mermoz Nord. Le secteur Sud du quartier Mermoz est fortement dégradé et ses habitants vivent exclusivement en logements sociaux au sein de 21 immeubles dont Grand Lyon Habitat est propriétaire.

La 1ère phase du PRU a permis, à Mermoz Nord, la démolition de 318 logements sociaux (sur 500 logements sociaux). 400 logements ont été reconstruits (il y en aura 570 à terme), une antenne du centre social a été créée, 4 000 m² de commerces et de services ont été installés au cours de ce programme. Dans le même temps, des aménagements urbains importants ont vu le jour : deux places publiques, une large promenade, un square et des voiries paysagées ont été créés.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition de poursuivre la transformation réalisée sur Mermoz Nord sur le secteur sud. Le premier objectif est de ramener le taux de logements sociaux de 100% à 43%. Le parc locatif existant devra mieux répondre aux besoins des habitants, améliorer ses performances énergétiques et son environnement par des réhabilitations et des résidentialisations. Les objectifs sont de diversifier et densifier l'offre de logements, de mixer les fonctions et les usages, de structurer et animer la façade Sud de Mermoz afin d'ouvrir le quartier sur la ville, d'assurer la continuité des maillages urbains entre Mermoz Nord et sud, de conforter la trame paysagère existante et de revaloriser les espaces publics et affirmer la connexion avec le secteur du CROUS en mutation.

Les espaces publics du quartier seront également requalifiés afin de favoriser le lien social. Enfin, la réalisation du futur axe de transport en site propre du T6 entre Debourg et les hôpitaux Est contribuera à améliorer la desserte de l'ensemble du quartier.

Les grands éléments de programme sont les suivants. En matière d'habitat la part de logement social s'élèvera à 43,3% de logements sociaux à terme grâce à la démolition de 535 logements et à la construction de 690 logements neufs (une densification de 425 logements). Les logements sociaux qui ne sont pas démolis seront réhabilités. Le projet prévoir également la réalisation d'équipements de proximité attractifs : démolition et reconstruction des deux groupes scolaires Pasteur et O. De Gouges, création d'un pôle social et culturel rassemblant les fonctions de l'actuel centre social et de la MJC. En matière d'activité économique, 4 000 m² de locaux d'activités et de services seront réalisés en rez-de-chaussée des programmes immobiliers neuf. Enfin, le projet prévoit la création ou la restructuration d'environ 60 000 m² d'espaces publics : restructuration du mail Narvik, redimensionnement et aménagement de la place Latarjet, réaménagement et agrandissement du jardin Mermoz, aménagement des voies, chemins piétons et aires de jeux existants.

Chiffres-clés du projet Lyon 8ème – Mermoz sud

Une requalification et diversification des logements

405 **logements sociaux démolis**
passage de 100% à 43% de LLS

242 **logements sociaux réhabilités et résidentialisés**

690 **logements neufs construits**

Des aménagements de qualité

des espaces publics requalifiés : 60 000 m²
dont la place Latarjet reconfigurée, le paysagement du mail Narvik, l'extension du jardin Mermoz, …

Une programmation d'équipements ciblée

2 **groupes scolaires démolis et reconstruits**
Olympe de Gouges et Louis Pasteur

1 **nouveau pôle socio-culturel**
rassemblant les fonctions de l'actuel centre social et de la MJC

Coût du projet

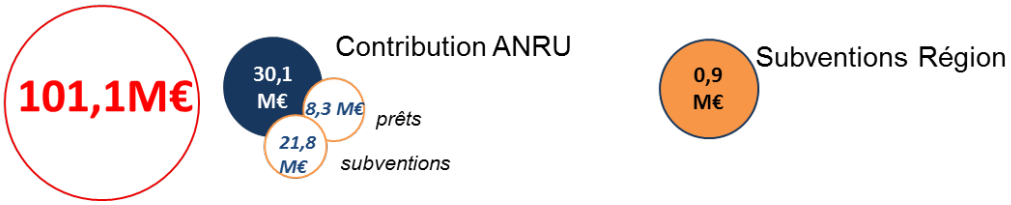

LYON (8E) LANGLET SANTY :
Pérenniser la vocation résidentielle du site en le valorisant et le diversifiant

Le quartier Langlet Santy, mitoyen de celui des États-Unis, est principalement peuplé de locataires dont plus de 30% vivent sous le seuil de pauvreté. L'immense majorité des habitants vivent dans des logements sociaux dont les occupants se paupérisent de façon inquiétante. Il s'agit d'un quartier morcelé avec des ensembles de bâtiments qui communiquent peu.

Le quartier Langlet Santy est un site contraint : il est enclavé par de grandes emprises industrielles et par des équipements, le tissu urbain est composite et les domanialités complexes, les rues constituent des coupures, en particulier l'avenue Paul Santy qui présente un caractère très routier. Cependant, des opportunités sont présentes avec la future ligne de tram T6 qui relira Debourg aux Hôpitaux Est ou des opérations immobilières privées qui voient le jour sur les pourtours du quartier.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition de redonner une nouvelle attractivité à ce quartier en intervenant fortement sur le périmètre des bailleurs sociaux. Le programme prévoit d'intervenir à une échelle élargie en repositionnant le centre social sur l'avenue Général Frère. A long terme, le projet prévoit l'affirmation d'un corridor paysager le long de la rue Coignet, en direction de l'avenue Paul Santy, l'aménagement d'un parvis devant le groupe scolaire Jean Giono, la composition de nouvelles façades urbaines sur l'avenue Paul Santy assurant des échappées visuelles sur le cœur d'ilot résidentiel et la réaffirmation du passage Comtois comme future voie publique résidentielle. Ce programme compte un potentiel de 280 logements neufs diversifiés, 16 000 m² d'espaces publics aménagés, une polarité commerciale calibrée en complémentarité de la place André et la relocalisation du centre social. Dans le temps du NPNRU, l'intervention opérationnelle interviendra sur la partie située au sud de la rue Paul Santy en attendant la maîtrise foncière progressive notamment sur la partie nord avec le passage Comtois.

Chiffres-clés du projet Lyon 8ème – Langlet Santy

Une requalification et diversification des logements

131 | **logements sociaux démolis**
passage de 98% à 85% LLS

475 | **logements sociaux résidentialisés**

280 | **logements neufs construits**

Des aménagements de qualité

des espaces publics aménagés : 16 000 m²
dont le parvis du groupe scolaire Giono et le corridor paysager le long de la rue Coignet

Une programmation d'équipements ciblée

1 | **relocalisation du centre social**
sur l'avenue Général Frère

Coût du projet

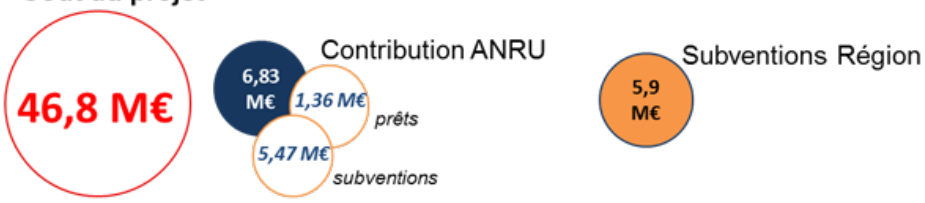

SAINT-PRIEST BELLEVUE :
Conforter le centre-ville par la poursuite de sa requalification et de son extension

Sur les 42 500 habitants de la ville, 20% se situent en QPV. Les trois quartiers en QPV (Bellevue, Garibaldi et Bel Air) cumulent les difficultés sociales, urbaines et économiques et souffrent d'une image dégradée.

Le quartier de Bellevue abrite 1 600 habitants vivant dans 542 logements.

La 1ère phase du PRU concernait le centre de la ville. Elle a permis la démolition de 467 logements, la réhabilitation et résidentialisation de 400 appartements et la construction de 110 000 m² dont :

- 90 000 m² de logements
- 2 800 m² de locaux d'activités en rez-de-chaussée
- 6 500 m² pour les activités économiques
- 3 080 m² de résidence étudiante
- 4 000 m² d'équipements publics (groupe scolaire)

Le quartier Bellevue présente des difficultés liées à la délimitation complexe des espaces publics et privés, des espaces privés sans aménagements, des problématiques de tranquillité et de gestion quotidienne (déchets, encombrants, propreté), des cheminements piétons et cyclistes confidentiels et peu lisibles. De plus, le centre-ville est fractionné par le pôle Ottina qui rompt le lien nord – sud ; sa façade nord ne marque pas l'entrée de ville, les équipements publics culturels sont peu valorisés et manquent de lisibilité, l'organisation commerciale est problématique et des cellules commerciales sont en déclin. Le groupe immobilier Bellevue présente la particularité d'être composé de 8 copropriétés distinctes dont le patrimoine se dégrade et qui présentent des difficultés globales de fonctionnement, le tout dans un contexte de marché de l'immobilier déprécié et peu dynamique.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a pour ambition de conforter la dynamique de valorisation du centre-ville par la poursuite de sa requalification et de son extension. Il s'agit de réduire l'enclavement de Bellevue et de poursuivre son intégration dans le centre-ville en améliorant le maillage. Il s'agit de réinsérer le quartier dans une dynamique urbaine à long terme en réduisant les fractures urbaines et l'enclavement. Le projet prévoit d'agir sur la requalification et la diversification de l'offre d'habitat. Des démolitions de bâtiments dégradés seront réalisées avec, en parallèle, un accompagnement des occupants (qu'ils soient propriétaires ou locataires). Par ailleurs, plus de 300 logements seront réhabilités dans le cadre du Plan de Sauvegarde. L'organisation spatiale et foncière repose sur le principe de 8 ilots urbains autonomes issu du nouveau maillage viaire public et de la scission des copropriétés du groupe Bellevue.

Le programme prévoit la démolition de 84 logements et 13 cellules commerciales, des restructurations de l'habitat sur 90 logements, la création de 4 bâtiments neufs (environ 130 logements), la restructuration commerciale d'une dizaine de cellules et la création de nouveaux locaux commerciaux, l'aménagement d'espaces publics (voiries avec notamment le percement de l'avenue Mistal, reconfiguration du square des Couleurs, …), des opérations de résidentialisation, et un travail sur la visibilité des équipements publics pour de meilleurs usages (médiathèque, artothèque, mission locale) et une vitalisation de la façade nord du pôle Ottina et son accroche au PNRU1.

Chiffres-clés du projet Saint-Priest Bellevue

Une requalification et diversification des logements

84 | **logements démolis**
ainsi que 13 cellules commerciales

358 | **logements réhabilités et résidentialisés**
via un Plan de Sauvegarde *(hors programme ANRU)*

90 | **logements restructurés**

≈ 130 | **logements neufs construits**

Des aménagements de qualité

Des espaces publics aménagés
maillage nord – sud depuis le pôle Ottina, maillages viaires, …

Une programmation d'équipements ciblée

Requalification des RdC de l'artothèque, la médiathèque, la mission locale pour meilleure visibilité et accessibilité depuis l'espace public
Extension du cinéma (hors programme ANRU)

10 | **Commerces** restructurés

1200 | **m² de nouvelles cellules commerciales**

Coût du projet

50,9 M€

7,57 M€ Subventions ANRU

2,1 M€ Subventions Région

SAINT FONS ARSENAL CARNOT PARMENTIER :
Arsenal : recomposer et qualifier l'entrée nord de la ville
Carnot-Parmentier : un secteur résidentiel venant étayer la centralité de la commune

Le quartier Arsenal-Carnot-Parmentier compte 6 000 habitants vivant dans 2 400 logements. 88% des personnes habitent dans des logements sociaux et leurs revenus annuels sont inférieurs à 10 000 €.

Malgré les actions menées dans le cadre de **la 1ère phase du PRU** sur le site de l'Arsenal, comme la création de voiries, la construction d'un nouveau groupe scolaire, l'extension de la pépinière d'entreprises ou encore l'aménagement des espaces résidentiels sur le secteur Zola, celles-ci n'ont pas permis d'enrayer le phénomène de ségrégation dont sont victimes ces quartiers.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement urbain a pour ambition de contribuer à l'élargissement du centre-ville de Saint Fons pour conforter sa fonction de polarité. Il a vocation de venir étayer la centralité de la commune avec une dominante résidentielle. Le renouvellement urbain de ce site constitue un levier pour un changement d'image de la commune par un développement plus arboré et paysager du bas de la commune. Situé en première couronne de Lyon, ces secteurs doivent pouvoir accueillir dans un cadre attrayant et de qualité, des logements de qualité desservis fortement depuis le centre de l'agglomération ainsi qu'une population diverse et de catégorie socio professionnelle allant des ouvriers aux cadres intermédiaires, des jeunes en début de carrière aux familles nombreuses.

Il s'appuie sur l'ensemble des projets environnant, tel que celui de la vallée de la Chimie et sur une volonté des acteurs locaux de renforcer les liaisons en transport en commun entre st Fons et le centre de l'agglomération.

Il s'agira de conforter le centre-ville élargi de Saint-Fons par la diversification du parc de logements (type de logements, échelles urbaines, bâti, épannelage, espaces publics) ainsi que par l'amélioration de son fonctionnement (déplacements, visibilité).

Chiffres-clés du projet Saint Fons Arsenal Carnot Parmentier

Une requalification et diversification des logements

- **413** | **logements sociaux démolis** passage de 87% à 69 % de LLS
- **854** | **logements sociaux réhabilités**
- **892** | **logements sociaux résidentialisés**
- **610** | **logements neufs construits dans le QPV**

Des aménagements de qualité

- **1** | **Écoquartier** : ZAC Carnot Parmentier
- **1** | **ha de parc** au sein de l'opération « Cuprofil »

Une diversification des fonctions *(hors convention)*

- **1** | ***Pôle entrepreneurial***
- **1** | ***Maison de santé***

Une programmation d'équipements ciblée

- **1** | **Groupe scolaire dédoublé**
- **3** | **Équipements associatifs et sportifs**

Coût du projet

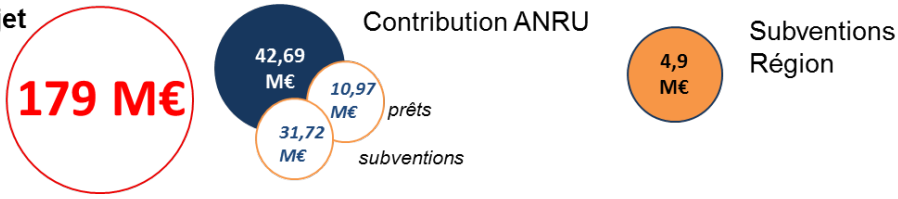

Contact presse :
Métropole de Lyon
Nicolas Perez
Nicolas.perez@grandlyon.com
04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59